

# OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

IPC/WG/11/5

ORIGINAL : français seulement

DATE : 6 mai 2004

F

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS  
(UNION DE L'IPC)

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA CIB**

**Onzième session  
Genève, 14 – 24 juin 2004**

PRINCIPES DIRECTEURS RELATIFS AU RÉAMÉNAGEMENT  
DES GROUPES PRINCIPAUX

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB a approuvé provisoirement, à sa dixième session en décembre 2003, la version française des principes directeurs relatifs au réaménagement des groupes principaux selon la séquence normalisée (voir l'annexe G du document IPC/WG/10/3). Les offices ayant le français comme langue de travail ont été invités à soumettre des propositions concernant la terminologie de ces principes directeurs (voir le paragraphe 13 dudit document).

2. L'annexe du présent document contient des observations de la France sur la version française des principes directeurs.

*3. Le groupe de travail est invité à prendre note du contenu de l'annexe du présent document et à approuver les modifications nécessaires à apporter à la version française des principes directeurs relatifs au réaménagement des groupes principaux.*

[L'annexe suit]

## ANNEXE

## OBSERVATIONS DE LA FRANCE SUR L'ANNEXE G DU DOCUMENT IPC/WG/10/3

PRINCIPES DIRECTEURS RELATIFS AU  
RÉAMÉNAGEMENT DES GROUPES PRINCIPAUX

Après un examen complet du schéma et des définitions de chaque sous-classe, les ~~responsables du classement~~ classificateurs devront suivre successivement les étapes indiquées ci-dessous pour aménager les groupes principaux des schémas qui ne suivent ~~pas une~~ aucune règle générale de priorité normalisée (c'est -à-dire les schémas utilisant la règle ~~de sélection la plus appropriée~~ courante de classement) selon une séquence ~~deseendante~~ dans l'ordre décroissant de spécialisation ou de complexité

1. Le titre de la sous-classe comporte plusieurs parties

Déterminer si le titre de la sous-classe comporte plusieurs parties (c'est-à-dire si le titre consiste en au moins deux parties distinctes séparées par un point-virgule), chaque partie pouvant être interprétée comme étant "autonome" (c'est -à-dire qu'elle pourrait être utilisée comme titre de sa propre sous-classe) [l'utilisation de cette étape est encouragée si cela se justifie, mais est facultative].

a) S'il existe un chevauchement essentiel entre ~~l'information d'invention~~ la matière couverte par les parties distinctes (c'est-à-dire si les parties distinctes du titre partagent ont une fin ou une structure essentielles communes, comme par exemple dans le cas d'un groupe principal couvrant une ~~information d'invention~~ matière commune pour les diverses parties), passer à l'étape 2.

b) S'il n'existe aucun chevauchement essentiel entre ~~l'information d'invention~~ la matière couverte par les différentes parties ~~distinctes~~ du titre de la sous-classe et si chaque groupe principal n'a trait qu'à une partie déterminée du titre de la sous-classe (à l'exception des types de groupes principaux visés dans les étapes 9 et 10), alors les groupes principaux correspondant ~~pour à~~ chaque partie sont rassemblés à l'intérieur de la séquence descendante (c'est -à-dire que la séquence est divisée en parties spéciales pour chaque ensemble de groupes ainsi constitué). Des "rubriques" explicatives temporaires peuvent être utilisées pour indiquer la division de la séquence dans ses différentes parties, mais ces rubriques sont retirées du réaménagement officiel des groupes principaux.

c) Les ensembles de groupes principaux constitués pour chaque partie du titre de la sous-classe sont placés séparément dans le schéma, l'ensemble correspondant à la partie la plus complexe figurant en haut-premier et l'ensemble correspondant à la partie la moins complexe figurant en bas-dernier. La complexité peut être définie en fonction ~~de la fin~~ du but recherché ou de la structure.

e)d) Les groupes principaux appartenant à chaque ensemble distinct (c'est-à-dire les groupes représentant une partie du titre de la sous-classe ~~comportant qui en comporte~~ plusieurs ~~parties~~) sont aménagés en fonction des principes directeurs indiqués plus loin (étapes 2 à 10).

2. Les groupes principaux du schéma couvrent des catégories d'inventions différentes (produit, ~~méthode~~-~~procédé~~ de fabrication, etc.).

Déterminer si les groupes principaux du schéma couvrent des catégories d'inventions identiques ou différentes. Les catégories d'invention sont : ~~méthode~~-~~procédé~~ d'utilisation (du produit), produit (manufacturé), ~~procédé~~~~méthode~~ de fabrication d'un produit, appareil (pour fabriquer le produit ou exécuter ~~la~~-~~le~~ ~~procédé~~~~méthode~~ de fabrication) et matériel utilisé pour fabriquer le produit [l'utilisation de cette étape est encouragée lorsque cela se justifie, mais est facultative].

a) Si ~~la totalité des~~ tous les groupes principaux couvrent la même catégorie d'inventions ou au moins une catégorie commune ou des catégories d'inventions identiques, passer à l'étape 3.

b) Si certains des groupes principaux ne couvrent pas une catégorie commune d'inventions, diviser ces groupes en catégories distinctes d'ensembles d'inventions (c'est -à-dire constituer des ensembles qui ~~ne partagent n'ont~~ pas ~~une de~~ catégorie ~~commune~~ d'inventions ~~ou des catégories d'inventions en commun~~). Rassembler les groupes principaux qui ~~couvrent ont en commun~~ au moins une catégorie ~~commune~~ d'inventions à l'intérieur de la séquence descendante ou du segment approprié de la séquence pour leur partie du titre comportant plusieurs parties (par exemple, des groupes pour des produits suivis de groupes pour des ~~méthodes~~-~~procédés~~ de fabrication des produits dans la séquence en question).

c) Placer les catégories d'inventions couvertes par une sous-classe dans la séquence descendante, ou le segment de la séquence de leur partie, dans l'ordre descendant ~~de la~~ ~~manière normale~~ comme cela est indiqué plus haut pour les catégories d'inventions. Par exemple, ~~sous en~~ E01D, les ~~méthodes~~-~~procédés~~ et les appareils de construction ou de réparation des ponts sont classés ~~sous avec~~ les différents types de ponts dans la séquence descendante des groupes principaux ~~pour le~~ du schéma.

d) Si un groupe principal couvre au moins deux catégories d'inventions (par exemple, fermetures à glissière, fabrication de fermetures à glissière), alors le groupe principal est placé dans la partie ~~la plus haute~~ pertinente ~~de qui vient en premier dans~~ la séquence descendante correspondant à l'une de ses catégories (par exemple, fermetures à glissière).

e) Les groupes principaux couvrant la même catégorie ou les mêmes catégories d'inventions sont disposés conformément aux étapes 3 à 10 ci-après.

3. Le titre du groupe principal comporte plusieurs parties

Déterminer si un ou plusieurs des titres du groupe principal comportent plusieurs parties distinctes d'une complexité ou d'un niveau de spécialisation différent [l'utilisation de l'alinéa b) est encouragée lorsque cela se justifie, mais est facultative].

a) Les groupes ayant plusieurs parties distinctes sont généralement placés dans la portion pertinente de la séquence descendante en fonction de la partie de leur titre qui couvre ~~l'information d'invention~~ la matière la plus complexe ou la plus spécialisée.

b) S'il est avantageux de scinder l'~~information d'invention~~ la matière couverte par un titre de groupe principal composé de parties distinctes présentant une complexité ou un niveau de spécialisation différent et de placer les subdivisions dans des portions différentes de la séquence, le groupe principal peut être subdivisé dans des cas particuliers. ~~Il est considéré comme opportun de scinder l'information~~ La matière d'un groupe principal peut être scindée lorsqu'il n'existe pas de chevauchement essentiel entre l'~~information d'invention~~ la matière couverte par les parties distinctes du titre du groupe principal et lorsqu'un ou plusieurs des sous-groupes placés en retrait d'un point couvrent entièrement et séparément l'~~information d'invention~~ la matière ~~pour~~ correspondant à une partie donnée du titre de son groupe principal. Lorsque tel est le cas, ~~le~~ la ou les parties distinctes du titre du groupe principal peuvent être placées séparément dans la séquence conformément aux étapes 4 à 9 ci-dessous. Le symbole de classement du groupe principal (par exemple, 15/00) est utilisé pour classer les parties restantes du titre et le ou les symboles appropriés du sous-groupe en retrait d'un point (par exemple, 15/14) sont utilisés pour classer l'autre partie du titre.

4. Le groupe principal couvre de la matière "très spécialisée" (~~information d'invention~~).

Déterminer si un groupe principal contient une information d'invention "très spécialisée" et ~~la~~ le placer en haut de premier dans la portion pertinente de la séquence. ~~L'information d'invention~~ La matière très spécialisée remplit une fonction qui n'est ~~pas ni caractéristique ou courante pour~~ inhérente à la matière de la sous-classe ni courante dans ce domaine. Par exemple, les groupes principaux A61G 10/00 et 11/00 contiennent des accessoires très spécialisés qui permettent de maintenir en vie et qui n'entrent pas habituellement dans les "accessoires pour malades" couverts normalement par le titre de la sous-classe.

5. Le groupe principal couvre une combinaison externe (avec une matière couverte par une autre extérieure à la sous-classe).

Déterminer si un groupe principal offre la possibilité de combiner ~~des "informations d'invention de base"~~ de la matière de base (c'est -à-dire, des ~~éléments choses~~ soielles-mêmes, réalisent les objectifs ou les fonctions essentiels indiqués dans le titre de la sous-classe et le texte de la définition) et ~~des informations d'invention~~ de la matière propre à une autre sous-classe (c'est -à-dire, un système plus vaste ou plus étendu que ceux qui figurent couramment dans la sous-classe).

a) Si ce type de groupe principal ~~regroupant différentes information~~ couvrant des combinaisons existe, il est placé dans la partie pertinente de la séquence directement après tous les groupes contenant ~~des informations d'invention~~ de la matière très spécialisées.

b) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux ~~et en l'absence de~~ qu'il n'y a ni chevauchement ~~ou de~~ ni renvoi de priorité entre ~~eux-ci~~ eux, le groupe principal couvrant le système le plus vaste est placé avant les autres.

c) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux, et ~~en cas de~~ qu'il existe un chevauchement éventuel entre ~~eux-eux~~, le groupe principal le plus spécialisé est placé avant l'autre ou les autres sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de manière à indiquer la priorité (c'est-à-dire, ~~que~~ le groupe qui a la priorité vient en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

6. Le groupe principal couvre une combinaison interne (avec une matière couverte par la même sous-classe).

Déterminer si les groupes principaux prévoient explicitement des combinaisons ~~d'information d'invention~~ de matière de base ~~indiquées dans~~ couverte par d'autres groupes principaux de la sous-classe.

a) S'il existe un tel groupe principal ~~de ce genre~~, il est placé dans la partie pertinente de la séquence directement après les groupes déjà positionnés au cours des étapes précédentes.

b) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux, et ~~en l'absence de~~ qu'il n'y a ni chevauchement ~~ou de~~ ni renvoi de priorité ~~éventuel~~ entre eux, le groupe principal couvrant le système le plus vaste est placé avant l'autre ou les autres.

c) S'il existe au moins deux de ces groupes principaux, et ~~en cas de~~ qu'il existe un chevauchement éventuel entre eux, le groupe principal le plus spécialisé ou correspondant au système le plus vaste est placé avant l'autre ou les autres, sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il ~~existe-y a~~ un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire, ~~que~~ le groupe qui a priorité est positionné en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

7. Le groupe principal couvre la matière de base de la sous-classe ~~(information d'invention).~~

Déterminer les groupes principaux qui ~~donnent~~ prévoient ~~l'information d'invention~~ la matière de base de la sous-classe.

a) Si ~~des-de tels~~ groupes principaux ~~de ce genre~~ existent, les groupes principaux couvrant ~~l'information d'invention~~ la matière de base de la sous-classe sont positionnés dans la partie pertinente de la séquence directement après les groupes déjà positionnés au cours des étapes précédentes.

b) Si les groupes principaux couvrent des fonctions différentes, le groupe principal couvrant la fonction la plus spécialisée ou la plus complexe est ~~positionné~~ placé avant les autres sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire, ~~que~~ le groupe qui a priorité est placé en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

c) Si les groupes principaux couvrent la même fonction, ils sont rassemblés et disposés de manière que le groupe principal ayant la structure la plus spécialisée ou couvrant le système le plus vaste soit ~~positionné~~ placé avant l'autre ou les autres sauf s'il existe un renvoi de priorité. Lorsqu'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire, ~~que~~ le groupe qui a priorité est positionné en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

8. Le groupe principal ~~est couvert par~~ concerne une partie seulement du titre de la sous-classe, qui en comporte plusieurs ~~parties~~; ~~en outre le groupe principal~~ et couvre des détails, des ~~éléments~~ parties constitutives, des accessoires, des dispositifs auxiliaires ou de la matière résiduelle, correspondant à cette partie de la sous-classe.

Déterminer s'il existe des groupes principaux portant sur des détails, des groupes principaux portant sur des ~~éléments~~ parties constitutives, des groupes principaux portant sur des accessoires ou des ~~mécanismes~~ dispositifs auxiliaires, ou des groupes principaux portant sur des "éléments résiduels" qui n'ont trait ~~qu'à une~~ à la matière couverte par une seule des parties distinctes du titre de la sous-classe.

a) S'il existe ~~des de tels~~ groupes principaux ~~de ce genre~~, ces groupes sont placés directement après les groupes principaux déjà positionnés au cours des étapes précédentes et pour lesquels ils rassemblent des détails, des ~~éléments~~ parties constitutives, des accessoires, des ~~mécanismes~~ dispositifs auxiliaires ~~spécialisés~~ ou contiennent des éléments résiduels. S'il existe des groupes principaux d'au moins deux des types indiqués, ils sont ~~classés tels qu'ils figurent~~ placés selon l'ordre indiqué - dans l'introduction de ~~cette~~ la présente étape, les groupes principaux portant sur des détails étant placés en premier et le groupe portant sur les éléments les plus résiduels venant en dernière position.

b) Les groupes principaux ayant la même fin (par exemple, ils portent tous sur des ~~éléments~~ parties constitutives) sont ensuite disposés de manière que le groupe principal ayant la structure la plus spécialisée ou le système le plus vaste soit ~~positionné~~ placé avant l'autre ou les autres groupes principaux sauf s'il existe un renvoi de priorité. S'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de façon à indiquer la priorité (c'est-à-dire, ~~que~~ le groupe ayant priorité est placé en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

9. Le groupe principal a trait à un rapport avec la matière couverte par l'ensemble ou à plusieurs des tous les groupes principaux ou par plusieurs (déjà positionnés), et car il en couvre des les détails, des les éléments parties constitutives, des les accessoires, des les dispositifs auxiliaires ou de la matière résiduelle pour toutes ou plusieurs sections.

Déterminer s'il existe des groupes principaux portant sur des détails, des groupes principaux portant sur des éléments parties constitutives, des groupes principaux portant sur des accessoires ou des mécanismes dispositifs auxiliaires, ou des groupes principaux portant sur des "éléments résiduels" qui ont trait à la matière couverte par l'ensemble ou à plusieurs des tous les groupes principaux déjà positionnés au cours des étapes précédentes ou par plusieurs d'entre eux.

a) S'il existe des de tels groupes principaux de ce genre, ces groupes principaux sont placés dans la séquence directement après les groupes déjà positionnés au cours des étapes précédentes. Ils doivent être placés dans l'ordre dans lequel ils sont indiqués dans l'introduction de cette la présente étape, le groupe principal portant sur les éléments les plus résiduels figurant toujours au point le plus bas de la séquence descendante.

b) Les groupes principaux ayant la même fin (par exemple, ils portent tous sur des éléments parties constitutives) sont ensuite disposés de manière que le groupe principal ayant la structure la plus spécialisée ou le système le plus vaste soit positionné avant l'autre ou les autres groupes principaux sauf s'il existe un renvoi de priorité. S'il existe un renvoi de priorité, l'ordre recommandé est modifié de manière à indiquer la priorité (c'est-à-dire, le groupe ayant priorité est placé en premier dans la séquence) et le renvoi de priorité est indiqué avec le titre du groupe. Si cela n'est pas possible, le renvoi de priorité est simplement indiqué avec le titre du groupe.

#### 10. Proposition de créer un groupe principal résiduel

S'il existe d'autres informations d'invention qui pourraient être couvertes par le titre de la sous-classe et qui ne sont couvertes par aucun des groupes principal-principaux existants, un groupe principal devrait être créé dans cette sous-classe pour recueillir les informations résiduelles. Il est à noter par ailleurs que les groupes principaux couvrent quelquefois aussi des catégories d'ematière qui ne sont pas explicitement indiquées dans leur titre, comme indiqué aux paragraphes 92 et 95 à 97 du Guide d'utilisation de la CIB.

[Fin de l'annexe et du document]